RUTHY HARROS
PSYCHOLOGIE ET COACHING

Répertoire des experts et partenaires handicap

Ruthy Harros Coaching | Bilans de compétences | Charenton-le-Pont et distanciel

Mise à jour documentaire : novembre 2026 • Référente : Ruthy Harros

Objectif : identifier les ressources mobilisables selon les besoins d'accessibilité, d'adaptation et d'orientation des bénéficiaires. Ce répertoire ne constitue pas une preuve de partenariat ou de prise de contact effective.

1. Interlocuteurs prioritaires

Structure	Rôle / mobilisation	Contact
Agefiph – Ressource Handicap Formation (RHF) Île-de-France	Appui à l'analyse des besoins et à l'adaptation des parcours de formation ; vérifier l'éligibilité de l'appui pour un bilan de compétences.	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Émilie Rolo – RHF Île-de-France	Contact territorial mentionné pour les départements 77 et 94 dans l'annuaire RHF de janvier 2026.	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Agefiph	Information sur les aides et services liés au handicap dans l'emploi privé.	0 800 11 10 09
Cap emploi 94	Accompagnement spécialisé vers et dans l'emploi, reconversion et maintien en emploi.	01 45 13 28 90 ; secretariat.ivry@capemploi94.com

MDPH du Val-de-Marne	RQTH, droits, prestations et orientations liées au handicap.	01 43 99 79 00 ; mdph94@valdemarne.fr
FIPHFP	Ressources et dispositifs pour les agents de la fonction publique.	https://www.fiphfp.fr/

Vérification opérationnelle : confirmer les coordonnées, les conditions d'intervention et le bon interlocuteur avant toute orientation.

2. Ressources spécialisées selon le besoin

Besoin spécifique	Structure citée dans le guide PRITH IDF (2024)
Handicap auditif	ELIOZ / TURQUOISE
Handicap visuel	CECIAA
Handicap moteur ou maladie chronique invalidante	APF / ARCAT
Troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH…)	ARHIM
Handicap psychique	ARHIM
Épilepsie et emploi	EPI-EMPLOI

Ces organismes sont des pistes documentaires issues du guide PRITH Île-de-France de juillet 2024. Leur intervention, leur périmètre et leur conventionnement en novembre 2026 sont à reconfirmer.

3. Procédure de mobilisation

1. Identifier avec le bénéficiaire les besoins d'accessibilité et d'adaptation, dans le respect de la confidentialité.
2. Évaluer les aménagements possibles en interne (rythme, supports, modalités de communication, distanciel ou présentiel).
3. Si nécessaire, solliciter la RHF, Cap emploi, la MDPH ou une expertise spécialisée selon la situation et avec les précautions appropriées pour les données personnelles.
4. Tracer la demande, la réponse reçue, l'adaptation décidée et son efficacité, sans enregistrer de données médicales non nécessaires.

4. Suivi des contacts et actualisation

Structure	Date de contact	Motif / suite donnée	Date de vérification

5. Références documentaires

- Agefiph, « Contacts Ressource Handicap Formation », janvier 2026 : https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2026-01/Agefiph_RHF-contacts_2026-01.pdf
- Service-Public.fr, annuaire Cap emploi 94 : https://lannuaire.service-public.gouv.fr/ile-de-france/val-de-marne/1ba57e42-cf20-4b86-96ff-42524d17103e
- Service-Public.fr, annuaire MDPH 94 : https://lannuaire.service-public.gouv.fr/ile-de-france/val-de-marne/98a4d3a3-3d62-452e-a9da-d7263de81bc2
- PRITH Île-de-France, Guide du maintien en emploi, juillet 2024 : https://www.prithidf.org/sites/default/files/upload/documents/prith-guide-maintien_juillet2024.pdf
- Ministère du Travail, Guide de lecture Qualiopi, version 9 du 8 janvier 2024, indicateur 26 : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/qualiopi.pdf

Note de prudence : répertoire établi à partir des informations précédemment rassemblées. Les coordonnées et les liens n'ont pas fait l'objet d'une nouvelle vérification en temps réel lors de la génération de ce document. Le référentiel applicable à l'audit doit être confirmé auprès du certificateur.